



ÉTATS GÉNÉRAUX **DU DROIT SOCIAL**

24 MARS 2023  Conseil national des barreaux

Table ronde 2 : Actualités jurisprudentielles en droit du travail

Modératrices :

Laurence JUNOD-FANGET, présidente de la commission Règles et usages du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Lyon

Marie-Laure VIEL, vice-présidente de la commission Exercice du droit du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Saint-Quentin

Intervenants :

Antoine LYON-CAEN, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

François PINATEL, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Jean-Guy HUGLO, doyen de la chambre sociale de la Cour de Cassation





ÉTATS GÉNÉRAUX **DU DROIT SOCIAL**

24 MARS 2023  Conseil national des barreaux

LIBERTÉS DANS L'ENTREPRISE

Indemnisation

-Cass. soc., 19 octobre 2022, n°21-15.533 : si motif contaminant, le juge n'est tenu d'examiner les autres griefs pour l'appréciation du préjudice que si l'employeur en a fait la demande

Lanceurs d'alerte

-Cass. soc., 1er février 2023, n°21-24.271 : lanceur d'alerte et pouvoirs du juge des référés

-Cass. soc., 15 fév. 2023, n°21-20.342 : alerte et dénonciations de faits constitutifs d'un crime ou d'un délit (v. déjà, sur le terrain de la liberté d'expression : Cass. soc., 19 janv. 2022, n°20-10.057/ manquement à une règle de déontologie)

CE, 27 avr. 2022, n°437735: contrôle administratif du licenciement d'un salarié protégé lanceur d'alerte

Liberté d'expression

- Cass. soc., 20 avril 2022, n°20-10.852 : arrêt Tex (blague sexiste et lib d'expression)

- Cass. soc., 29 juin 2022, n°20-16.060 : liberté d'expression et motif contaminant

-Cass. soc., 21 sept. 2022, n°21-13.045 : sur la caractérisation de l'abus du droit d'expression directe et collective





ÉTATS GÉNÉRAUX **DU DROIT SOCIAL**

24 MARS 2023  Conseil national des barreaux

LIBERTÉS DANS L'ENTREPRISE

Liberté religieuse

- Cass. soc., 19 janvier 2022, n° 20-14.014 : mutation disciplinaire et convictions religieuses
- Cass. soc., 19 oct. 2022, n° 21-12.370 : salarié de droit privé d'une mission locale d'insertion et expression des convictions religieuses / obligation de réserve en dehors de l'exercice de ses fonctions
- CJUE, 13 oct. 2022, aff. C344/20, LF c/ SRL : discrimination et port du foulard

Discrimination

- Cass. soc., 23 nov. 2022, n° 21-14.060 : discrimination fondée sur le sexe résultant de l'interdiction faite à un homme steward du port d'une coiffure qui était autorisée pour les femmes peu important les règles relatives au port de l'uniforme au sein de l'entreprise et la perception sociale de l'apparence physique des genres masculins et féminins laquelle ne peut constituer une exigence professionnelle essentielle et déterminante





ÉTATS GÉNÉRAUX **DU DROIT SOCIAL**

24 MARS 2023  Conseil national des barreaux

PREUVE

Droit d'obtenir des preuves

- Cass. soc., 16 décembre 2020, n°s 19-17.637 et s. : le juge doit rechercher les éléments indispensables à l'exercice du droit à la preuve au besoin en cantonnant le périmètre (v. ensuite : 22 septembre 2021, n°19-26.144 ; . 12 juillet 2022, n°21-14.313

Cass. soc., 16 mars 2021 n° 19-21.063 : communication des informations non anonymisées/ autorisation préalable des salariés sans emport

Droit de produire des preuves

- Cass. soc., 10 nov. 2021, n°20-12. 263 : vidéosurveillance illicite

- Cass. soc., 21 sept. 2022, n°20-23.500 : autorité de la chose jugée au pénal et mode de preuve : un salarié condamné au pénal pour violences volontaire ne peut pas être admis à soutenir devant le cph l'illicéité du mode de preuve jugé probant par le juge pénal

- Cass. soc., 21 sept. 2022, n°20-16.841 : appréciation de la faute disciplinaire en cas de condamnation pénale provenant d'une preuve obtenue de façon déloyale





ÉTATS GÉNÉRAUX **DU DROIT SOCIAL**

24 MARS 2023  Conseil national des barreaux

LE JUGE ET L'ACCORD COLLECTIF

- Cass. soc., 21 sept. 2022, n°20-23.500 : point de départ du délai de forclusion de l'action en nullité d'un accord de branche : date à laquelle l'accord de branche a été rendu public par sa publication au BO des conventions collectives
- Cass. soc., 12 juil. 2022, n°21-11.420 : accord préélectoral et négociation loyale
- Cass. soc. 19 oct. 2022, n°21-15.270 et 21-14.535 : le CSE ou un syndicat peuvent soulever l'exception d'illégalité d'un accord à condition d'avoir la qualité de tiers à l'accord (voir aussi : Cass. soc., 2 mars 2022, n°s 20-20.077 et s.)
- Cass. soc., 14 déc. 2022, n°21-19.551 : répartition des sièges entre les différentes catégories de personnel et la répartition du personnel dans les collèges électoraux/ compétence et office du juge judiciaire
- Cass. soc., 1er fév. 2023, n°21-15.371 : liberté de détermination conventionnelle des établissements distincts en vue de la mise en place des CSE d'établissements





ÉTATS GÉNÉRAUX **DU DROIT SOCIAL**

24 MARS 2023  Conseil national des barreaux

TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF

Astreinte

Cass. soc., 26 oct. 2022, n°21-14.178 : requalification d'une période d'astreinte : nécessité de prendre en compte si au cours de la période considérée, le salarié a été soumis à des contraintes d'une intensité telle qu'elles ont affecté, objectivement et significativement sa faculté de gérer librement son temps et de pouvoir vaquer librement à ses occupations personnelles.

Salarié itinérant

- Cass. soc., 30 mars 2022, n°20-15.022 : temps de déplacement des salariés itinérants et application de l'exigence de contrepartie.

- Cass. soc., 23 nov. 2022, n°20-21.924 : lorsque les temps de déplacement d'un salarié itinérant entre son domicile et les sites des premier et dernier clients répondent à la définition du temps de travail effectif telle qu'elle est fixée par l'article L.3121-1 du code du travail, ces temps ne relèvent pas du champ d'application de l'article L.3121-4 du même code et ce faisant, peuvent être qualifiés de temps de travail effectif.





ÉTATS GÉNÉRAUX **DU DROIT SOCIAL**

24 MARS 2023  Conseil national des barreaux

TEMPS DE TRAVAIL EFFECTIF

Durées maximales de travail

- Cass, Soc. 26 janvier 2022, n° 20-21.636 : le dépassement de la durée maximale de travail cause nécessairement un préjudice

..

Congés payés

- Cass. soc., 1er déc 2021, n°19-24.766 : période d'éviction et droit aux CP

- Cass. soc., 2 mars 2022, n°20-22.261 : application aux congés d'origine conventionnelle des règles relatives à la prise de congés payés + délai de prévenance

- CJUE, 22 sept. 2022, aff. C-120/21 et C-518/20 et C727/20 : prescription de la créance de CP non pris

- CJUE, 13 janv. 2022, aff. C-514/20 : incidence des CP sur le calcul des HS

- v. aussi sur l'effectivité du droit à un CP : CJUE, 9 déc. 2021, aff. C-217/20, CJUE, 13 janv. 2022, aff. C514/20 ; CJUE, 25 nov. 2021, aff. C-233/20

..

